PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE DUPUY COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

05-06-2017

PROCÈS-VERBAL, de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce cinq (5) juin de l'an deux mille dix-sept (2017), à vingt heures (20h00) sous la présidence de Monsieur le Maire Normand Lagrange à laquelle sont présents les conseillers (ères) suivants (es) :

Michel Beaudette, Denise Morin, Rémi Jean,

Josée Leclerc, Simon Gaudreault.

Était absent, le conseiller Éric Lafontaine;

Étaient présents également, Madame Pascale Lavigne, Directrice générale, Madame Jennyfer Perreault, Adjointe administrative et Monsieur Richard Petit, Inspecteur municipal.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS: M. Sylvain Trudel de la firme comptable Deloitte S.E.N.C. de La Sarre, présente les états financiers consolidés de la Municipalité de Dupuy au 31 décembre 2016. M. Trudel confirme le mandat qui leur a été soumis et que selon les tests mis en place par leur firme, tout représente fidèlement la situation financière de la municipalité. Il explique en détail l'ensemble des revenus et dépenses avec des comparatifs graphiques annexés. La situation de la municipalité présente des états financiers avec un surplus accumulé consolidé de 115 318\$ incluant des réserves affectées pour un montant de 67 766\$. L'excédent de fonctionnement 2016 est de 79 442\$. Le maire remercie M. Sylvain Trudel et son équipe pour leur bon travail.

073-2017 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par la conseillère Denise Morin, Appuyée par le conseiller Rémi Jean, Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en ajoutant les points :

7.8 Dossier : Projet d'oléoduc énergie est de Transcanada;

8.5. Reddition MTQ, États-financiers 2016;

Proposition adoptée

074-2017 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1ER MAI 2017

Proposé par le conseiller Michel Beaudette, Appuyé par la conseillère Denise Morin, Et résolu à l'unanimité :

QUE les minutes soient signées telles que présentées.

Proposition adoptée

AFFAIRES EN DÉCOULANT

PARRM (GENDRON): L'attachée de presse de M. Gendron a confirmé qu'elle attend les informations sur l'enveloppe discrétionnaire du député afin de pouvoir analyser et traiter les demandes. À suivre.

ASSURANCES SKATE PARC: Les modules ainsi que le panneau des règlements ont été installés dans la cour du Pavillon des sports. Le prix des assurances sera d'environ 580\$ au lieu de 750\$ puisque la couverture a débuté seulement au mois de mai.

PANNEAUX FREIN MOTEUR : La municipalité a reçu une lettre officielle du MTQ afin de retirer les panneaux locaux. Une campagne de publicité est en cours et le MTQ effectuera l'installation des nouvelles affiches pour les entrées Nord et Sud. Une vérification sera effectuée à savoir à qui iront les frais.

PONTS : Le MTQ a transmis le rapport concernant l'état de nos ponts du 10e-et-1er Rang Est ainsi que du 2e-et-3e Rang Est.

ACTIVITÉ SCIE MÉCANIQUE : à titre d'informations, la directrice générale informe le conseil que l'inspecteur a traité la demande écrite de l'organisateur qui a fourni une preuve d'assurance pour l'activité qui eue lieu le 3 juin dernier. Suite à des constations de l'événement, l'inspecteur municipal fera un suivi avec l'organisateur.

DEMANDE FABRIQUE : La fabrique a transmis une demande pour le nettoyage de son stationnement. Tel que le mandat lui permettait, l'inspecteur a effectué le nettoyage. Le prêt de la machinerie par la municipalité et le temps homme, effectué bénévolement par Richard.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

EMBELLISSEMENT : Madame Cécile Rochette : Il y aura une collaboration avec les Armoires Serge Robitaille pour les panneaux du chiffre 100 en bois fait par le comité d'embellissement. Ils seront en vente au coût de 50\$, un dépôt de 25% du montant devra être donné à l'avance.

Elle demande s'il y a de l'avancement concernant les nuisances dans la municipalité. Normand mentionne que la municipalité est en évaluation d'une nouvelle procédure pour le traitement des nuisances et que ce sera appliqué sous peu.

CENTRE RÉCRÉATIF: René Rochette: Demande un suivi concernant le plan triennal de la municipalité pour les rénovations en immobilisations. Il précise que l'on doit ajouter et traiter en urgence la porte de la bande de l'aréna avant la prochaine saison de hockey. Le coût est estimé à environ 25 000\$. Il mentionne aussi que les douches doivent être remplacées cette année. Il est précisé que le coût des douches a déjà été remis par le Centre Récréatif. Normand mentionne que le suivi du plan triennal n'a pas été fait à ce jour, mais qu'il traiterait le dossier bientôt. Il mentionne également le conseil prend en compte l'urgence de réparation de la porte de la bande ainsi que des douches de l'aréna. À suivre.

ADMINISTRATION ET FINANCE

075-2017 <u>DÉPÔTS DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016</u>

Proposé par le conseiller Michel Beaudette, Appuyé par le conseiller Rémi Jean, Et résolu à l'unanimité :

QUE la Directrice générale de la Municipalité de Dupuy dépose au conseil les états financiers au 31 décembre 2016 présentés par M. Sylvain Trudel de la firme comptable Deloitte S.E.N.C. de La Sarre.

Proposition adoptée

076-2017 <u>ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2016 DE L'OFFICE MUNICIPAL</u> <u>D'HABITATION</u>

Proposé par le conseiller Simon Gaudreault, Appuyé par la conseillère Denise Morin, Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy adopte les états financiers de la Société d'Habitation de Dupuy (O-M-H), pour l'année se terminant le 31 décembre 2016.

Proposition adoptée

077-2017 OCTROI DE LA QUOTE-PART 2017 À L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Proposé par la conseillère Denise Morin, Appuyée par le conseiller Simon Gaudreault, Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal consent octroyer la quote-part 2017 au montant de 8500\$ à l'Office municipal d'habitation de Dupuy.

Proposition adoptée

078-2017 ADHÉSION 2017-2018 À LOISIR & SPORT ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Proposé par le conseiller Simon Gaudreault, Appuyé par le conseiller Michel Beaudette, Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy adhère à Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue au coût de 90\$.

Proposition adoptée

079-2017 APPUI AUX PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE FOND DE MISE EN VALEUR

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles met à la disposition des organismes et des individus un programme intitulé *Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux*.

ATTENDU QUE l'Association MultiRessources de la Dualco dont fait partie la Municipalité de Dupuy désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est : - Travaux forestier sur entente de délégation;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy est favorable à ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Gaudreault, appuyé par la conseillère Josée Leclerc et résolu à l'unanimité d'appuyer le projet présenté par l'Association MultiRessources de la Dualco dont fait partie la Municipalité de Dupuy dans le cadre du Programme de Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux.

Proposition adoptée

080-2017 <u>APPUI AUX PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT</u> <u>DURABLE DES FORÊTS (PADF) 2017-2018</u>

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé *Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)*;

ATTENDU QUE l'Association MultiRessources de la Dualco dont fait partie la Municipalité de Dupuy, désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est : - Travaux forestier sur entente de délégation;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy est favorable è ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rémi Jean, appuyé par la conseillère Denise Morin et résolu à l'unanimité d'appuyer le projet présenté par l'Association MultiRessources de la Dualco dont fait partie la Municipalité de Dupuy dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).

Proposition adoptée

081-2017 **COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiement du mois de mai, faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

Proposé par la conseillère Denise Morin, Appuyée par le conseiller Simon Gaudreault, Et résolu à l'unanimité :

QUE la liste des autorisations de paiement du mois de mai au montant de **88 198.41**\$ soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Proposition adoptée

APPUIS, CONTRATS ET MANDATS

082-2017 APPROBATION DE L'ENTENTE DE TARIFICATION DESIARDINS

ATTENDU QUE les frais de service tarifés de la municipalité n'ont pas été augmentés depuis 2014;

ATTENDU QUE les transactions effectuées dans les trois folios appartenant à la municipalité ont augmenté;

ATTENDU QUE Desjardins Entreprises a réévalué notre dossier;

Proposé par le conseiller Rémi Jean, Appuyé par la conseillère Josée Leclerc, Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale, Pascale Lavigne, à signer pour et au nom de la municipalité de Dupuy l'entente de tarification avec

Desjardins Entreprises pour les folios #700108 – 705786 – 760160, selon les conditions :

- Un montant de frais mensuel de 120.00\$ pour les services: émission de chèques (retraits), retrait autorisé, dépôts et compositions de dépôts, confirmation bancaire, effets déposés revenus impayés, accès-D Affaires, relevé de compte mensuel avec sortie de pièces, service SIPC, vérification de crédit, numéraire, transactions dépôts – retraits directs (DRD);
- Un montant de frais mensuel de 18.75\$ pour le renouvellement et les frais de maintien de la marge de crédit;
- Tous les services non mentionnés sont tarifés selon les politiques administratives de la Caisse.

Proposition adoptée

083-2017 RESSOURCES HUMAINES, EMBAUCHE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Proposé par le conseiller Rémi Jean, Appuyé par le conseiller Michel Beaudette, Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy confirme l'embauche de Monsieur Jasmin Bédard au poste de journalier à compter du 10 mai au taux horaire de 17,34\$ de l'heure;

QUE son poste sera ré-évalué par le comité au mois de septembre pour un possible prolongement;

Proposition adoptée

084-2017 <u>ENTENTE DE SERVICES - GESTION DES LOCATIONS DANS LE PARC DE STATIONNEMENT VR & TENTES</u>

Proposé par le conseiller Rémi Jean, Appuyé par le conseiller Michel Beaudette, Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal autorise une entente de services avec le Garage Réal Béland pour un mandat de la gestion des locations de terrains de camping dans le Parc de stationnement VR & tentes de Dupuy;

QUE le Garage Réal Béland aura les tâches de :

- 1- Prendre les réservations des locations;
- 2- Informer les clients:
- 3- Encaisser les locations de terrain;
- 4- Effectuer les visites de surveillance, tous les samedis et dimanches matins, pour le suivi des campeurs installés après les heures d'ouverture;

QUE l'exécution de l'entente sera du 26 juin au 15 septembre pour la première année 2017;

Proposition adoptée

085-2017 PRÉSENTATION DU PROJET «LIEU DE RASSEMBLEMENT D'ÉCHANGES INTERGÉNÉRATIONNELS» DANS LE CADRE DU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS

ATTENDU QUE le Club de l'âge d'Or de Dupuy a cédé leur initiative 2016 ayant pour titre : « *Briser l'isolement des personnes âgées grâce au bénévolat* »;

ATTENDU QUE le conseil municipal a repris les démarches pour concrétiser sous le titre : « Lieu de rassemblement d'échanges intergénérationnels » ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Denise Morin, Appuyée par le conseiller Simon Gaudreault Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil approuvent la présentation du projet « Lieu de rassemblement d'échanges intergénérationnels » selon les critères et exigences du programme Nouveaux Horizons;

QUE la municipalité de Dupuy s'engage à libérer les employés municipaux, les machineries et outillages ainsi que de la quincaillerie et accessoires légers pour un montant estimé à 5924.80\$ afin de réaliser le projet;

QUE la directrice générale, Pascale Lavigne est nommée responsable et répondante du dossier pour et nom de la municipalité de Dupuy;

Proposition adoptée.

086-2017 <u>AUTORISATION ACTIVITÉS JOURNÉE DE LA FAMILLE & DU CITOYEN</u>

Proposé par le conseiller Simon Gaudreault, Appuyé par la conseillère Josée Leclerc, Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy autorise le Centre Récréatif de Dupuy à effectuer, dans le cadre de la journée de la famille et du citoyen 2017, le 13 août prochain, une activité extérieure et que le stationnement du Pavillon des Sports de Dupuy s'y prête très bien et est sécuritaire.

Proposition adoptée

087-2017 <u>DEMANDE DE LOCAUX POUR LE SERVICE DE GARDE - ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018</u>

Proposé par le conseiller Rémi Jean, Appuyé par la conseillère Denise Morin, Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy autorise le maintien du Service de garde à l'école Boréale – Pavillon Dupuy pour l'année scolaire 2017-2018;

QU'une lettre de confirmation de demande de locaux soit transmise par le maire, au conseil d'établissement de l'école Boréale – pavillon Dupuy pour l'année scolaire 2017-2018;

Proposition adoptée

088-2017 ADOPTION DU RÈGLEMENT DES AIRES DE PROTECTION POUR LES SOURCES D'EAU POTABLE

Proposé par le conseiller Michel Beaudette, Appuyé par le conseiller Simon Gaudreault, Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy adopte le règlement numéro 201 concernant les aires de protection pour les sources d'eau potable.

089-2017 <u>RÉSOLUTION CONTRE LE PROJET D'OLÉODUC ÉNERGIE EST DE TRANSCANADA</u>

CONSIDÉRANT QUE le rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable sur la surveillance des pipelines publié à l'automne 2015 a relevé des lacunes importantes dans l'application de la réglementation en vigueur au sein de l'Office national de l'énergie (ONÉ);

CONSIDÉRANT QUE le rapport du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie en vue d'une modernisation a recommandé de remplacer l'ONÉ par une Commission canadienne sur le transport de l'énergie et une Agence canadienne de l'information sur l'énergie, en raison de :

- La confusion régnant autour du rôle de l'Office national de l'énergie;
- L'apparence de conflits d'intérêts en raison d'une trop grande proximité avec l'industrie;
- L'incapacité de l'Office à faire appliquer les lois et règlements autour de l'exploitation des pipelines;

CONSIDÉRANT QUE l'Office national de l'énergie a perdu la confiance du public pour garantir la sécurité des Canadiennes et des Canadiens;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs MRC membres de la FQM ont vécu des expériences négatives avec le promoteur TransCanada en ce qui a trait à des pipelines traversant leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE TransCanada accorde peu d'importance aux compétences des municipalités locales et des MRC, notamment en matière d'aménagement du territoire, de gestion des cours d'eau et de sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE TransCanada n'a pas été en mesure de rassurer le monde municipal quant aux risques inhérents à la construction et au transport quotidien anticipé de 1,1 million de barils de pétrole du projet Oléoduc Énergie Est;

CONSIDÉRANT QUE l'acceptabilité sociale passe par les organisations municipales et les communautés concernées par les projets de pipeline;

CONSIDÉRANT QUE le mandat donné au ministre fédéral des Ressources naturelles par le premier ministre du Canada impliquait de moderniser l'ONÉ afin de refléter les points de vue des régions et de représenter suffisamment ceux-ci dans les domaines de la science de l'environnement, du développement communautaire et du savoir ancestral autochtone;

CONSIDÉRANT QUE le projet Oléoduc Énergie Est ne sera pas soumis à la nouvelle structure qui devrait être créée à la suite de la recommandation du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie;

CONSIDÉRANT QUE les nouveaux projets de pipelines devraient être étudiés par des instances réglementaires crédibles et adaptés aux réalités environnementales et d'acceptabilité sociale actuelle;

Proposé par le conseiller Simon Gaudreault, Appuyé par la conseillère Josée Leclerc, Et résolu à l'unanimité :

DE S'OPPOSER au projet Oléoduc Énergie Est, tant et aussi longtemps que les demandes suivantes ne seront pas satisfaites :

- Que TransCanada mette sur pieds un fonds de réserve de 5 milliards de dollars pour répondre à d'éventuelles catastrophes causées par son oléoduc;
- Que des plans de mesures d'urgence rigoureux soient élaborés par TransCanada afin de protéger chaque source d'eau potable susceptible d'être touchée par une fuite de l'oléoduc;

DE S'OPPOSER au projet Oléoduc Énergie Est en l'absence de la création d'une organisation crédible visant à remplacer l'ONÉ, et qui aura pour mandat de réglementer et d'étudier les nouveaux projets de pipeline;

D'EXIGER la reprise de l'analyse du projet oléoduc Énergie Est lorsque la nouvelle instance réglementaire sera mise sur pied.

Proposition adoptée

DOSSIERS SPÉCIAUX

090-2017 **PROJET ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR MULTIFONCTIONS**

Proposé par le conseiller Simon Gaudreault, Appuyé par le conseiller Michel Beaudette, Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy autorise l'achat d'un nouveau photocopieur Xérox modèle 8035 au coût 6088.50\$ plus taxes.

Proposition adoptée

DOSSIER RECONNAISSANCE ORGANISME BÉNÉVOLE 2017

Dossier reporté.

DOSSIER COMITÉ JEUNESSE

M. Christian Milot coordonnateur effectuera des rencontres dans les écoles afin de valider s'il y a de l'intérêt au niveau des jeunes 12-14 ans. À l'automne, on vérifiera la possible collaboration avec des organismes locaux pour la mise en place d'un tel comité. La municipalité réitère son intérêt en ce sens et s'engage à fournir le local. À suivre.

DEMANDE XPLORNET - TOUR INTERNET

Le représentant d'Xplornet a transmis une convention d'entente pour le bail location du terrain. La directrice générale doit obtenir certaines informations de la MRC et négocier certaines modifications de l'entente avec Xplornet avant de présenter cette convention au conseil. À suivre.

091-2017 PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT UN USAGE AUTORISÉ AU RÈGLEMENT DE ZONAGE #99 DE LA MUNICIPALITÉ DE DUPUY

Proposé par le conseiller Michel Beaudette, Appuyé par le conseiller Simon Gaudreault, Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy adopte le projet de règlement numéro 200 modifiant un usage autorisé au règlement de zonage #99.

Proposition adoptée.

092-2017 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – REDDITION DE COMPTE POUR LA COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 108 553.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE le document des états financiers 2016 présente à la page S51-2, (ligne 35 & ligne 38) les frais encourus admissibles de 132 728\$ concernant le programme PAERRL;

POUR CES MOTIFS,

Proposé par la conseillère Josée Leclerc, Appuyée par le conseiller Rémi Jean, Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy confirme l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

Proposition adoptée

AFFAIRES DE L'INSPECTEUR

Il énumère les tâches du mois : une vérification du réseau pluvial situé à la Coop doit être fait, le lampadaire et les luminaires de l'enseigne du bureau municipal seront changés sous peu, le balayage des trottoirs a été fait, des correctifs de concassé sont faits sur la Route du 45, les bassins d'eaux usées ont été nettoyés, les réparations des clôtures avec les producteurs agricoles avancent bien et la cueillette des encombrants a été moins populaire que l'an passé. Par contre, plus de rendez-vous ont été pris pour la récupération à domicile.

AFFAIRES DU COMITÉ 100^E ANNIVERSAIRE

Le souper spaghetti c'est bien déroulé, beaucoup de gens ont participés. La prochaine activité de financement sera au Golf avec la journée d'Antan au mois de juillet.

AFFAIRES DU MAIRE

Il n'y a pas eu de représentant de la municipalité à la rencontre de la MRC du mois passé. Le lancement de la Politique culturelle a été fait par la Ville de La Sarre en collaboration avec la MRC d'Abitibi-Ouest. Normand nous annonce qu'il a l'intention de se représenter en tant que Maire à la prochaine élection de novembre afin de poursuivre le dossier de regroupement des services avec les autres municipalités avoisinantes.

AFFAIRES DES CONSEILLERS

Denise : Une rencontre a eu lieu et une activité est prévue dans le cadre de la Politique familiale en septembre. Ils ont accueilli la nouvelle représentante du

CISSAT, Suzy Guimont en remplacement de Donald Renault qui a pris sa retraite. Ils ont discuté également du budget 2018 pour la Politique Familiale et MADA.

Simon: Il fait un rappel concernant l'importance et l'urgence d'exécuter les travaux de la bande et des douches au Centre Récréatif avant le début de la saison en octobre 2017.

Josée : Elle présente une demande de stage pour 2 élèves de 4e année qui aurait lieu le 21 juin en après-midi seulement. La directrice générale et l'inspecteur contacteront la professeure Danièle Leduc pour discuter.

Elle souligne également le prix de Biblio de bronze reçu par la bibliothèque de Dupuy, Félicitations à l'équipe!

093-2017 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette, Appuyé par la conseillère Denise Morin, Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée.

Proposition adoptée.

Normand Lagrange	Pascale Lavigne
Normand Lagrange	Pascale Lavigne
MAIRF	DIRECTRICE GÉNÉRALE

